

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Accord-cadre à bons de commande de services - Seuil > 90 000 € HT

Section 1 : Identification de l'acheteur

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - CS 20101 - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16 – Télécopie : 01.30.11.16.05

Adresse internet : <https://www.arnouville95.fr/>

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement d'acheteurs (*) : Oui Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : support@achatpublic.com ou - 0 892 23 21 20

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2025-019_MAPA**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (*) : Oui Non

Nom du contact (*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact ajmp@ml.arnouville95.org

N° téléphone du contact : 01 30 11 16 32

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Procédure adaptée fermée

Procédure formalisée

Techniques d'achat :

- Accord-cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

Procédure de passation :

- En application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et R. 2123-4 du code de la commande publique.
- Accord-cadre à bons de commande passé conformément à l'article R. 2162-2 et R. 2162-7 à R. 2162-12 du code de la commande publique

Date et heure limites de réception des plis : 14 janvier 2026– 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique (*) : Exigée Autorisée Interdite

Réduction du nombre de candidats (*) : Oui Non

Nombre maximum de candidats : **sans objet**

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

Possibilité d'attribution sans négociation Oui Non

Les conditions et modalités d'une éventuelle négociation sont définies à l'article 7 du règlement de consultation.

L'acheteur exige la présentation de [variantes](#) (*) : Oui Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

- Subséquent
- A bons de commande

La consultation comporte des tranches : OUI NON

Ce dossier comporte des options : OUI NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

Ce dossier comporte des variantes : OUI NON

Description de la variante : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles : OUI NON

Description des PSE : **sans objet**

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes : OUI NON

Critères d'attribution (obligatoire si SAD – Système d'Acquisition Dynamique) :

Offre économiquement la plus avantageuse, le classement des offres sera effectué selon les critères pondérés ci-dessous :

Critères	Pondération
Prix , apprécié au regard du montant total TTC d'un Détail Quantitatif Estimatif (DQE) non communiqué aux candidats . Celui-ci sera complété par le pouvoir adjudicateur par application des prix inscrits au Bordereau des Prix Unitaires par le candidat.	50%
Valeur technique , appréciée au regard des éléments transmis par le candidat dans son mémoire technique et sur la base des sous-critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Moyens humains dédiés à l'exécution de la prestation (notamment effectifs, CV des intervenants avec leurs titres et diplômes...) • Méthodologie proposée par le candidat pour la réalisation de la prestation 	30%
Qualité et pertinence du dossier de marché type présenté par le candidat (le candidat présentera un dossier type susceptible d'être remis à la Ville lors du lancement d'une consultation (CCTP, pièces financières...) et de l'analyse des offres)	20%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : **Prestations d'assistance au maître d'ouvrage pour l'élaboration et le suivi de marchés de services ou de travaux des services techniques**

Codes CPV : 71300000-1 – Services d'ingénierie

Type de marché (*) : Travaux Fournitures Services

Description succincte du marché :

Le présent marché a pour objet l'exécution des prestations suivantes : Prestations d'assistance au maître d'ouvrage pour la rédaction des pièces techniques, l'analyse et le suivi de marché de services ou de travaux pour les services techniques de la commune, et notamment, sans que cette liste ne soit exhaustive, dans les domaines de la voirie, du bâtiment et de l'informatique.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune d'Arnouville

Durée du marché (en mois) : 12 mois à compter de la date de réception de la notification, reconductible 3 fois 1an. La reconduction sera tacite.

Estimation de la valeur hors taxes :

Montant minimum annuel : 0,00 € HT / Montant maximum annuel : 55 000,00 € HT

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché allotie, préciser pour chaque lot dans la description) : Oui Non

Type de marché réservé :

- Marché réservé à une entreprise adaptée, un établissement de service d'aide par le travail ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés
- Marché réservé à une structure d'insertion par l'activité économique ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés
- Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux entreprises de l'économie sociale et solidaire ou structure équivalente
- Sans objet

Section 5 : Lots

Marché allotie (*) : Oui Non

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots car un allotissement rendrait l'exécution des prestations techniquement plus difficile et financièrement plus coûteuse.

Conditions de la consultation :

Sans objet.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite : Oui Non

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Pour tous renseignements :

Plateforme dématérialisation : <http://achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01 30 17 34 00 - télécopieur : 01 30 17 34 59 - courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

« Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».

Date d'envoi du présent avis : 22 décembre 2025

(*) Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.